

SENS Étude

Les origines du *Pater Noster*

par Leo Michel ABRAMI¹

L'oraison dominicale, ou *Pater Noster*, est la prière que Jésus a enseignée à ses disciples et qui est devenue, dans les générations qui ont suivi, la prière "par excellence" de tout Chrétien. Elle est récitée chaque jour, et même trois fois par jour, dans certaines communautés.

Il existe deux versions du *Pater* dans les Écritures : l'une se trouve dans l'évangile de Matthieu 6, 9-13 et l'autre dans celui de Luc 11, 2-4. La version de Luc, qui a probablement été écrite entre 75 et 85, est souvent considérée comme une version plus ancienne, car elle est plus courte. La version de Matthieu, dont l'évangile a probablement été édité dans les années 80, est plus élaborée et contient plusieurs expressions qui ne sont pas incluses dans celle de Luc. On ne trouve aucune mention du *Pater* dans l'évangile de Marc ou celui de Jean.

Il nous faut noter que le *Pater* est aussi mentionné dans la *Didaché* (8, 2), un

¹ Leo Michel Abrami réside à Phoenix, Arizona. Il enseigne à l'Institut d'Études Juives (Bureau de l'éducation juive à Phoenix) l'histoire et la philosophie juives et à l'Arizona Institute of Logotherapy. Il est l'auteur de plusieurs livres dont deux en langue française : *À l'ombre de l'étoile, souvenirs d'un enfant caché*, L'Harmattan, 2010, et *Une démarche thérapeutique : la Logothérapie*, éd. Pierre Téqui, 2006.

Références pour l'ensemble de l'étude : Armand Lipman, *Les origines juives de l'Oraison Dominicale ou Pater Noster*, Librairie Fischbacher, 1921 ; Jean Carmignac, *Recherches sur le "Notre Père"*, éd. Letouzey et Ané, 1969 ; Jean Carmignac, *À l'écoute du "Notre Père"*, éd. F.X. de Guibert, 1984 (ouvrage qui condense, à l'usage du grand public, les résultats de sa thèse de 1969, *Recherches sur le "Notre Père"*) ; Jacob Neusner, *The Mishnah, a new translation*, Yale University Press, 1988 ; J.H. Hertz, *The Authorized Daily Prayer Book*, Shapiro Valentine, London, 1955.

manuscrit grec du II^{ème} siècle qui a été découvert en Égypte en 1873. Ce manuel d'enseignement (le mot *Didaché* signifie *enseignement*) contient le précepte suivant : « *Vous ne devez pas prier comme les hypocrites, mais vous devez prier ainsi...* ». L'auteur cite essentiellement le texte de Matthieu.

Afin de comprendre la transformation qui s'est produite d'un évangile à l'autre, examinons d'abord la version de Luc, qui est la plus concise.

*Père, que Ton nom soit sanctifié !
Que Ton règne arrive !
Donne-nous chaque jour notre pain quotidien.
Pardonne-nous nos péchés
comme nous pardonnons à tous ceux qui nous ont offensé.
Et ne nous soumet pas à la tentation.*

La version de Matthieu, qui est celle qui a été adoptée par la liturgie de l'Église dans son ensemble (sauf le mot "péché" qui est extrait du texte de Luc), contient cinq expressions qui n'étaient pas présentes dans la version de Luc².

*Notre Père qui es aux cieux,
Que Ton nom soit sanctifié,
Que Ton règne arrive !
Que Ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien.
Remets-nous nos dettes,
Comme nous avons remis à nos débiteurs.
Ne nous soumet pas à la tentation,
Mais délivre-nous du mal !*

Cette prière a très probablement été composée en araméen, la langue parlée en Judée et Galilée après la conquête de ces provinces par les Babyloniens au VI^{ème} siècle avant notre ère. Cette prière est encore récitée en langue syriaque, dialecte occidental de l'araméen, dans les églises maronites du Liban et de la Syrie et dans les églises assyrienne et chaldéenne de l'Irak.

Remarquons que l'oraison dominicale est écrite à la première personne du pluriel, comme le sont presque toutes les prières de la liturgie juive. C'est ainsi que le croyant exprime sa conviction de faire partie d'une communauté de foi à laquelle il est intégré dans une alliance mystique.

Une lecture attentive de cette prière révèle une ressemblance frappante entre les premières lignes du texte du *Pater* et le premier paragraphe du *Kaddish*, l'une des prières principales de la liturgie juive, qui ne peut être récitée qu'en présence d'un quorum de dix fidèles. Cette doxologie était prononcée à l'issue d'une

² Ces expressions sont soulignées dans notre texte.
558

session d'étude dans les académies religieuses, puis elle fut incorporée dans la liturgie de la synagogue au III^{ème} ou II^{ème} siècle avant notre ère. Elle est récitée entre chaque partie de l'office et en particulier, par les personnes endeuillées, à la fin de celui-ci. Il nous appartient donc d'examiner le texte de cette prière afin de mieux comprendre la relation intime qui existe entre celle-ci et le *Pater*.

*Que son nom sublime soit magnifié et sanctifié,
dans le monde qu'Il a créé selon sa volonté !
Qu'Il établisse son règne en votre vie et de vos jours,
et dans la vie de tout Israël, bientôt et dans un temps proche ! Amen.
Que soit béni son nom sublime, à jamais et dans l'éternité !
Qu'Il soit béni, loué, honoré, élevé, exalté, illustré, magnifié et glorifié,
le nom du Saint, béni soit-Il, au-dessus de toute bénédiction et de tout chant,
de toute louange et de toute consolation qui sont récités dans le monde. Amen.
Que les prières et les supplications de tous ceux d'Israël soient exaucées par
leur Père qui est au ciel. Amen.
Qu'une grande paix du ciel et que la vie soient sur nous et tout Israël. Amen.
Que celui qui fait la paix dans les hauteurs fasse la paix sur nous et tout
Israël. Amen.*

L'oraison dominicale contient aussi plusieurs pétitions que l'on retrouve intégralement dans la liturgie juive que nous allons examiner en suivant chaque expression du texte du *Pater*.

Notre Père qui es aux cieux

L'un des Pères de l'Église, Origène, qui vécut dans la première moitié du III^{ème} siècle, avait émis l'opinion que le *Pater* se séparait de la tradition du Judaïsme, parce qu'il s'adressait à Dieu d'une manière intime, comme on s'adresse à un père. Il pensait que cette pratique était inconnue de la religion juive, mais le texte du *Kaddish* et bien d'autres textes bibliques ne laissent aucun doute sur le fait qu'il avait tort.

L'expression « *Père qui es aux cieux* » est insérée dans la prière du *Kaddish* qui est récitée à la fin de l'office de la synagogue : « *Que soient reçues (exaucées) les prières et les supplications de tous ceux d'Israël, devant leur Père qui est aux cieux (Abuhon di-vishmaya) et dites : Amen.* »

Il nous faut remarquer aussi que de nombreuses prières de la liturgie juive commencent par l'invocation « *notre Père qui est aux cieux* » (*avinu sheba-shamayim*) ou « *notre Père, notre Roi* » (*avinu malkenu*) ou « *Père miséricordieux* » (*av ha-rah'aman*). Le concept de Dieu comme père est profondément enraciné dans la Bible hébraïque. « *O Éternel, Tu es notre Père et Rédempteur, tel est Ton nom depuis toujours* » se trouve dans *Isaïe* 63, 16 et 64, 7. Une référence semblable se retrouve dans *Malachie* 2, 10 : « *N'avons-nous pas tous un seul Père ? N'avons-nous pas tous été créés par un seul Dieu ?* »

L'invocation « *notre Père* » est incluse dans une bénédiction attribuée à David, qui est aussi insérée dans l'office du matin de la synagogue : « *Béni sois Tu, Seigneur; Dieu d'Israël, notre Père, d'éternité en éternité* » (1 Ch 29, 10). Une autre référence à Dieu comme père se trouve dans le poème que Moïse a composé quelque temps avant sa mort : « *N'est-il pas votre Père, celui qui vous a créé ?* » (Dt 32, 6).

Par ailleurs, les membres du peuple d'Israël sont souvent appelés « *les enfants de Dieu* » comme, par exemple, dans le verset « *Vous êtes les enfants de l'Éternel Votre Dieu.* » (Dt 14, 1) ou « *vous êtes tous enfants du Très Haut* » (Ps 82, 6). Ces métaphores, qui utilisent l'image symbolique de la relation filiale, ne font que renforcer la notion du rapport intime qui existe entre Dieu et les membres de la communauté de foi.

Que ton nom soit sanctifié

La première déclaration du *Pater* se retrouve d'une manière presque identique dans les premiers mots du *Kaddish* : « *Que son nom sublime soit exalté et sanctifié* ». Le « *nom* » de Dieu est un terme qui a une signification précise dans les Écritures, écrit J.L. Houlden : « *Dans le Judaïsme, le nom de Dieu signifie la majesté de sa présence dont la sainteté est la caractéristique essentielle.* »³ Cet auteur remarque aussi que, bien que le verbe «être sanctifié» en relation à Dieu n'apparaisse pas dans le Nouveau Testament, Matthieu s'inspire de cette idée dans son évangile.

Le texte original du *Kaddish* utilise le verbe araméen «*yit-kadash*» qui signifie «*qu'il soit reconnu comme saint*» ou comme étant *la source de sainteté*, car il est impossible pour un être humain de sanctifier Dieu afin qu'il devienne saint. Le même raisonnement s'applique à la formule liturgique de la bénédiction qui s'exprime par les mots « *Béni sois-Tu, Éternel, notre Dieu [baroukh ata Adonai]* ». Nous ne sommes pas ceux qui bénissons Dieu, littéralement, mais ceux qui reconnaissons que Dieu est la source de toute bénédiction. Ainsi, au lieu de dire « *béni sois-Tu* », devrions-nous dire « *béni Tu es* ».

Dans le texte du *Kaddish*, *yit-kadash* est précédé par *yigadal* qui signifie «*qu'il soit magnifié*» de la racine *gadal* qui veut dire «grand». Cela est important, car ces deux expressions sont probablement dérivées du verset du livre d'Ézéchiel 38, 23 dans lequel il est écrit : « *Je serai magnifié et sanctifié et reconnu par beaucoup de nations ; et elles sauront alors que je suis le Seigneur Adonai.* » Le message contenu dans cette prophétie a, sans aucun doute, un caractère eschatologique et se réfère à l'avènement de l'ère messianique.

Ainsi, nous constatons que les deux prières commencent par une affirmation de nature doxologique qui est essentiellement identique.

³ 2 Sam 6, 2 ; Jer 7, 11 et Lv 11, 45.

Que ton Règne vienne

Dans le *Kaddish*, l'expression correspondant à « *que Ton règne vienne* » est « *Qu'Il établisse son règne en votre vie et dans vos jours et durant la vie de toute la maison d'Israël* » (ve *yamlikh malkhutei*). Cette conception du règne de Dieu est basée sur les promesses eschatologiques des prophètes bibliques qui annoncent une ère de paix universelle qui mettra fin à toute guerre et toute violence entre les nations et qui verra le royaume de Dieu fermement établi sur toute la terre.

Cette référence au royaume de Dieu est réaffirmée dans les écrits des prophètes *Obadiah* et *Daniel* et dans le livre des *Psaumes* :

Les libérateurs monteront sur la montagne de Sion pour juger la montagne d'Esau, et le Royaume appartiendra au Seigneur. (Obadiah 1, 21)

Et à l'époque de ces rois, le Dieu du ciel établira un royaume qui ne sera jamais détruit, un royaume qui ne sera jamais transféré à un autre peuple. Il écrasera et anéantira tous ces royaumes, et tout cela demeurera éternellement. (Dn 2, 44)

Le règne, la domination et la grandeur de tous les royaumes qui sont sous les cieux, seront donnés au peuple des saints du Très-Haut. Son règne sera un règne éternel, et tous les dominateurs le serviront et lui obéiront. (Dn 7, 27)

Car à l'Éternel appartient le règne : Il domine sur les nations. (Ps 22, 28)

L'imminence de l'établissement du royaume est aussi attestée dans Matthieu : « *Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche* » (3, 2 ; 4, 17) et dans Luc : « *Mais, en vérité, je vous le dis, quelques-uns de ceux qui sont ici ne mourront point qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu* » (9, 27), « *Guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : "le royaume de Dieu s'est approché de vous".* » (10, 9)

Le message contenu dans ces citations indique clairement que Matthieu et Luc croyaient que l'établissement du royaume messianique de paix universelle coïnciderait avec la venue du Messie, comme c'est le cas dans la tradition juive. En effet, dans la liturgie israélite du rite sépharade (oriental) et dans la liturgie des communautés hassidiques, deux expressions exprimant cette espérance messianique sont ajoutées à la phrase «*qu'Il établisse son royaume.*» Celles-ci sont : « *Puisse-t-Il manifester sa rédemption et hâter la venue du Messie* » (*veyatmah'pourkaney, viykarev meshih'ey*).

Que Ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel

« *Par sa volonté, il a créé le monde* », dit le *Kaddish*. De nombreuses prières de la liturgie juive commencent aussi par les mots : « *Que ta volonté soit... yehi ratzon* », suivie de l'expression d'un vœu religieux spécifique. « [Rabban Gamaliel]

aimait à enseigner : « *Obéissez à sa volonté, afin qu'Il puisse vous aider à réaliser votre volonté, comme si c'était l'expression de sa volonté.* » (Mishnah, Avot 2, 4).

Le *Pater* est tout à fait explicite sur ce point : « *Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.* » En d'autres termes, il est de notre devoir d'accomplir la volonté de Dieu sur terre – et non dans le ciel – car c'est la tâche que le Créateur nous a assignée. Comme W. Grundmann l'écrivait avec une pointe d'humour : « *Dans le ciel, la volonté de Dieu est faite, mais c'est sur terre, qu'elle peut encore être faite !* » Les prophètes bibliques affirment, en effet, que l'homme est le partenaire terrestre de Dieu dans le déroulement des événements de l'histoire.

Donne-nous notre pain quotidien

Cette pétition fait référence de manière indirecte à la déclaration figurant dans la Genèse : « *C'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain.* » (Gn 3, 19). Et aussi « *L'homme ne vivra pas que de pain, mais de toute parole qui provient de la bouche de Dieu...* » (Dt 8, 3).

Le pain était considéré comme la nourriture principale de l'individu, car les autres aliments étaient souvent placés à l'intérieur d'un morceau de pain ou d'une *pita* syrienne, comme il est encore d'usage aujourd'hui dans le Moyen-Orient. En conséquence, le terme *leh'em* (pain) en est venu à signifier la nourriture en général. Un verset du livre des *Proverbes* vient renforcer cet emploi du mot pain : « *Ceux qui sont généreux sont bénis, car ils partagent leur pain avec les pauvres.* » (Proverbes 22, 9).

Cette pétition pour le *pain de chaque jour* correspond à la bénédiction qui est récitée au commencement et à la fin d'un repas dans la tradition liturgique du Judaïsme. « *Béni Tu es, Éternel notre Dieu qui a fait sortir le pain (le blé) de la terre.* » Et dans l'action de grâces après le repas, dans laquelle nous remercions Dieu « *qui donne du pain à toute chair, car sa miséricorde dure à jamais.* »

Ainsi le croyant tient à affirmer que sa subsistance, aussi bien matérielle que spirituelle, dépend de la bienveillance et de la grâce divines.

Pardonne-nous nos péchés (dettes)

Cette pétition est dite à voix basse trois fois par jour par l'Israélite pieux qui récite la *Amida*, la prière instituée par les rabbins et devant servir de substitut à l'offrande journalière qui était offerte dans le Temple : « *Pardonne-nous, notre Père, car nous avons péché. Absous-nous, notre Souverain car nous avons commis des transgressions ; [nous savons que] Tu es toujours prêt à pardonner. Béni sois-Tu, Éternel, Dieu clément, qui pardonne ceux qui se repentent [avec sincérité.]* »

Vers l'an 170 avant l'ère commune, le sage Ben Sira décrivait ainsi la vertu du pardon : « *Pardonne à ton prochain le tort qu'il t'a fait, et ainsi tes péchés seront pardonnés quand tu prieras. Est-ce qu'un homme peut être en colère contre son semblable et chercher la guérison de l'Éternel ? S'il n'a pas de compassion pour son prochain, comment peut-il prier pour [le pardon de] ses propres péchés ?* » (Ben Sira 28, 2-4). La leçon que nous enseigne ce sage ne laisse aucun doute : nous devons pardonner notre prochain avant de demander à Dieu de nous pardonner nos péchés.

La *Mishna*, la partie la plus ancienne du *Talmud* (I^{er} et II^{ème} siècle) nous enseigne un précepte similaire : « *Le Jour de Yom Kippour permet d'obtenir le pardon des fautes que nous avons commises à l'égard de Dieu, mais n'affecte pas le pardon des péchés que nous avons commis à l'égard de notre prochain, si nous ne lui demandons pas d'abord de nous pardonner* » (Mishnah, Yoma 8, 9). Il nous faut noter aussi que cette doctrine du pardon inspire toute la liturgie de *Yom Kippour*, le jour du Grand Pardon, dans la tradition synagogale.

La question se pose maintenant de savoir pourquoi la version de Matthieu se réfère à des *dettes* (*pardonne-nous nos dettes*) alors que celle de Luc lui substitue le mot *péchés* (*pardonne-nous nos péchés*) ? Des raisons variées ont été avancées, mais il nous apparaît que cette ambiguïté est tout simplement due au fait que le mot de la prière originale, qui fut récitée en araméen, selon notre hypothèse, a ces deux sens. En effet, le mot *h'ovah* en araméen (ou hébreu), signifie à la fois, *une obligation, une dette ou un péché*. Les divers sens de ce mot sont probablement responsables du fait que les auteurs des évangiles qui écrivaient en grec, nous ont donné deux interprétations différentes de ce mot qui se retrouve probablement dans la version syriaque.

Les pères de l'Église, cependant, décidèrent plus tard de choisir la formule de Matthieu — plutôt que celle de Luc — afin de l'insérer dans la liturgie, mais ils ont préféré le mot "péchés" de Luc au mot "dettes" de Matthieu. Et c'est ainsi que le *Pater*, dérivé de la version de Matthieu, inclut le mot "péchés" qui est emprunté de la version de Luc. Il est possible que ce choix ait été influencé par le texte de la *Amida*, qui contient le mot "péchés" et non "dettes".

Quelques exégètes ont suggéré que la traduction de Matthieu était tout à fait plausible en raison des conditions socio-économiques extrêmement difficiles des fermiers galiléens à l'époque. Le texte de Matthieu aurait donc pu se référer véritablement à des dettes dues à des créanciers, et non à des péchés.

Ne nous soumet pas à la tentation

Le texte de cette pétition varie également d'une traduction à l'autre. Certains traduisent le mot *peirasmon* de la version grecque par "tentation", alors que

d'autres lui substituent le mot épreuve ou test. La raison de cette ambiguïté est aussi due, très probablement, au fait que ce mot grec tout comme le mot syriaque (araméen) possède ces deux significations. Si l'on considère le texte syriaque comme le plus proche du texte original de la prière que Jésus aurait prononcée, il aurait utilisé le substantif *nisyouna* – correspondant à *nisayon* en hébreu – qui signifie épreuve, test et aussi tentation.

Le concept d'épreuve est mentionné dans la *Torah* lorsqu'il est dit que « Dieu éprouva [nisa] Abraham » (*Gn* 22, 1). L'auteur de l'ouvrage apocryphe de la Sagesse de Salomon se réfère à l'épreuve comme une sorte de test de fidélité religieuse : « Après une légère peine, ils recevront une grande récompense ; car Dieu les a éprouvés, et les a trouvés dignes de lui. » (*Sagesse* 3, 5).

La notion d'épreuve est aussi mentionnée dans plusieurs passages bibliques. Dans le livre des *Psaumes*, par exemple, nous lisons : « Sonde-moi, ô Éternel, et éprouve-moi ; examine mes reins et mon cœur ! » (*Ps* 26, 2). Ainsi, le psalmiste déclarait, en la présence de Dieu, qu'il avait su résister à l'envie et à la tentation de faire le mal et qu'il ne craignait pas d'être examiné dans sa personne toute entière, le cœur étant considéré comme le siège de l'intelligence dans la Bible hébraïque et les reins comme l'organe des émotions.

Par ailleurs, nous savons qu'il existe une affinité existentielle entre le concept d'épreuve et celui de *tentation*. En effet, ce qui se présente comme une tentation, du point de vue psychologique, devient souvent une épreuve morale que le croyant doit franchir.

La prière hébraïque qui lui correspond, semble, elle aussi, inclure les deux aspects du mot *nisayon*, soit la notion d'épreuve ou celle de tentation : « Que ce soit ta volonté, Adonai, notre Dieu, et Dieu de nos ancêtres, que nous soyons guidés par [les enseignements de] ta Torah et que nous nous appliquions à observer tes préceptes afin que nous n'en venions pas au péché ; puisse la tentation [ou l'épreuve] et la mauvaise inclination n'avoir aucune emprise sur nous. » Cette prière, en hébreu, se trouve dans le *Talmud Babli* (*Berakhot* 60b).

Rabbi Siméon ben Levi décrivait la mauvaise inclination en ces termes : « le mauvais penchant de l'homme [yetser] pourrait dominer sa personnalité, si Dieu ne l'aidait pas à se maîtriser et à rejeter son influence ; comme il est écrit "la mauvaise personne (ou d'une manière symbolique : la mauvaise inclination) guette le juste, et cherche à le mettre à mort, mais Dieu ne l'abandonnera pas à son pouvoir. Il ne lui permettra pas d'être condamné en jugement" (*Ps* 37, 32-33) ». Il s'agit là d'une interprétation allégorique du *Midrash* sur ce verset des *Psaumes*.

Mais délivre-nous du mal !

Cette expression se retrouve à plusieurs reprises dans les Écritures et en particulier dans le livre des *Psaumes*. Le *Ps* 34, 13-15 présente ce thème sous la forme d'une question suivie d'une réponse : « Quelle est cette personne qui aime la vie et désire vivre des années de bien-être ? Garde ta langue de la médisance et tes lèvres de la malice ; fuis le mal et fais le bien, cherche la paix et poursuis la. »

Ainsi, le psalmiste encourage l'homme à résister à la tendance à faire le mal. La *Amida* se termine, elle aussi, par une prière personnelle – écrite à la première personne du singulier – qui fut composée par Mar, fils de Rabina (IV^{ème} siècle). Dans cette prière qui est toujours récitée à voix basse, le croyant demande à Dieu de l'aider à suivre la voie de l'intégrité et de le protéger de la tentation de faire ce qui est contraire à la loi morale : « Oh mon Dieu ! Garde ma langue du mal et mes lèvres de la médisance. »

Certains exégètes chrétiens ont interprété le mot grec *poneron* comme signifiant le Malin, le Diable ou le Satan. La version officielle du *Pater* dans l'Église Orthodoxe de France contient l'expression « délivre-nous du Malin. » Dans la tradition du Judaïsme, les prières correspondantes ne font aucune référence à une source du mal, mais au mal lui-même et demande à Dieu, non pas de nous protéger de l'influence maléfique du Malin mais de nous aider à éviter de faire ce qui est mal. Cette distinction révèle des différences importantes de croyance de nature théologique que nous ne saurions sous-estimer. Certains ont suggéré que cette notion de Malin avait dû résulter de l'influence gnostique sur les théologiens des premiers siècles de l'ère chrétienne.

En effet, dans les écrits de l'Ancien Testament, on ne trouve de références à Satan que dans les livres post-exiliques, ce qui signalerait une influence babylonienne et plus tard iranienne. Il semblerait que le concept d'une force cosmique du mal ne soit pas un élément du Judaïsme formatif. Dans la liturgie juive, le terme de Satan n'apparaît que très rarement et non pas dans son sens original, mais pour caractériser le mal en général, d'une manière symbolique. Il a même été suggéré que les quelques références à Satan que l'on trouve dans l'introduction du livre de Job, ont été ajoutées au texte du livre dans une période postérieure à l'écriture du livre et qu'elles n'appartiennent pas à la doctrine théologique de l'auteur.

Car le règne, la puissance et la gloire t'appartiennent à jamais. Amen !

Cette doxologie qui termine le *Pater* a été ajoutée dans certains manuscrits de Matthieu vers le IV^{ème} ou V^{ème} siècle. Cette conclusion est certainement dérivée de *1Ch* 29, 11-13. Ces versets sont aussi récités à la synagogue quand l'Arche Sainte est ouverte et que l'on s'appête à en retirer un rouleau de la *Torah*.

Leo Michel ABRAMI

Le tableau ci-dessous permet de comparer les éléments de prière du *Pater* avec ceux de la liturgie juive qui leur correspondent. Afin de faciliter cette comparaison, nous avons désigné les passages provenant du *Kaddish* par la lettre (K), celui de l'Action de Grâce après le repas par (G), la pétition pour le "pardon de nos fautes" contenue dans la *Amidah* par (A) et celle concernant la "tentation" par la lettre (T). Dans le tableau, le texte de l'oraison dominicale est en italique dans la colonne de gauche :

<i>Notre Père qui es aux cieux, Que ton nom soit sanctifié!</i>	Que son nom soit exalté et sanctifié (K)
<i>Que ton règne arrive ! Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel !</i>	Puisse-t-il établir Son règne (K) dans le monde qu'Il a créé selon sa volonté, durant votre vie et celle de tout Israël (K)
<i>Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien.</i>	Il donne du pain à toutes ses créatures (G)
<i>Remets-nous nos dettes (nos péchés), comme nous avons remis à nos débiteurs.</i>	Notre Père, pardonne-nous, car nous avons péché (A)
<i>Ne nous soumet pas à la tentation,</i>	Protège-nous de l'emprise du péché et de la tentation (T)
<i>Mais sauve-nous du mal.</i>	Et fais que nous nous soumettions à Toi (T) Notre Père qui est aux cieux (K)

Cette étroite ressemblance entre le *Pater* et plusieurs prières juives conduisit J.L. Houlden à faire la remarque suivante : « *L'Oraison dominicale a un caractère juif bien distinct, et contient de nombreux parallèles avec les formes de la prière juive.* »⁴

Cette étude des parallèles qui existent entre l'oraison dominicale et certaines prières juives nous permet donc de suggérer que le *Pater* est essentiellement composé d'éléments de la liturgie de la synagogue.

Il est donc très possible que le *Pater* ait été une prière juive que Jésus aurait apprise et récitée dans les synagogues de Galilée qu'il fréquentait régulièrement les jours du *Shabbat* ou une prière qu'il aurait composée à l'intention de ses disciples qui lui avaient demandé de leur enseigner à prier, comme le dit le texte des évangiles.

Leo Michel ABRAMI

⁴ Anchor Bible Dictionary, Doubleday, New York, 1992, vol.4, p. 359.
566

